



Centre national de cyclisme de Bromont

OFFRE D'EMPLOI

1.0 IDENTIFICATION

- 1.1 Titre: Entraîneur au Centre national de cyclisme Bromont
Entraîneur du programme Sports-Étude et Sport Intensif
- 1.2 Nature du poste: professionnel, contractuel temps plein
- 1.3 Contrat de travail : cinq mois renouvelable le 1^{er} septembre 2010 pour un an
- 1.4 Horaire de travail : 40 heures semaine, variable de jour, soir et de week-end
- 1.5 Supérieur immédiat: directeur général du CNCB
- 1.6 Salaire annuel à discuter

Résumé des responsabilités et des tâches

Il développe, implante et réalise des programmes d'initiation, de développement et de haute performance en vélo de montagne, route, piste et BMX dans les milieux municipaux, scolaire et privé dans la région du Centre ainsi qu'au Centre lui-même.

Il coordonne le volet haute performance du Centre national de cyclisme de Bromont et travaille en collaboration avec les clubs cyclistes affiliés au CNCB.

Il encadre les athlètes du volet haute performance des clubs affiliés au CNCB

Il encadre les athlètes étudiants du programme sport études et sport intensif en cyclisme.

2.0 RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

A- ENTRAÎNEUR DU PROGRAMME ACADÉMIQUE SPORT ÉTUDE ET SPORT INTENSIF

2.1 Contenu pédagogique et enseignement

- 2.1.1 Élabore le plan de cours et le contenu pédagogique spécifique à l'option sports cyclistes du programme sport étude et sport intensif.
- 2.1.2 Établit les objectifs d'apprentissage et de progression des étudiants athlètes en tenant compte des priorités du programme scolaire et du Modèle de développement de l'athlète de la FQSC et de l'ACC
- 2.1.3 Présente le plan de cours et le contenu pédagogique au directeur du Centre national de cyclisme de Bromont pour approbation.



Centre national de cyclisme de Bromont

- 2.1.4 Tiens des réunions d'information pour les étudiants athlètes et leurs parents concernant l'option sports cyclistes du programme sport étude et sport intensif (septembre et janvier).
- .5 Dispense aux étudiants athlètes les enseignements théoriques et pratiques relatifs à la pratique des sports cyclistes.

2.2 Entraînement

- 2.2.1 Établi avec chaque étudiant athlète des objectifs de progression et de performance en sports cyclistes.
- 2.2.2 Planifie et dirige les séances d'entraînement générales et spécifiques, en salle et à l'extérieur, avec les étudiants athlètes.
- 2.2.3 Administre des protocoles d'évaluation physique des étudiants athlète afin de mesurer leur capacité générale et spécifique, ainsi que la progression de leur développement athlétique.
- 2.2.4 Conseille les étudiants athlètes sur différents aspects de la préparation à la performance en sports cyclistes.

2.3 Évaluation

- 2.3.1 Établi et gère un dossier pédagogique sportif pour chaque étudiant athlète.
- 2.3.2 Produis mensuellement un rapport d'évaluation comprenant des mesures d'évaluation quantitative et des mesures d'appréciation.
- 2.3.3 Remet le rapport tri mensuel d'évaluation à l'étudiant athlète et au directeur du Centre national de cyclisme de Bromont.

2.4 Grille horaire

- 2.4.1 Établi la grille horaire annuelle des activités théoriques et pratiques de l'option sports cyclistes du programme sport étude et sport intensif.
- 2.4.2 Adapte la grille horaire selon les objectifs du programme scolaire et des réseaux de compétition de la FQSC.

2.5 Écoles

- 2.5.1 Collabore avec le personnel des écoles associées à nos programmes dans l'atteinte des objectifs académiques de chaque étudiant athlète.
- 2.5.3 Collabore à la promotion du programme de sport étude et sport intensif en sports cyclistes et au recrutement de nouveaux étudiants athlètes.

3.0 ENTRAÎNEUR DE DÉVELOPPEMENT



Centre national de cyclisme de Bromont

3.1 Initiation et développement:

- 3.1.1 L'entraîneur développe et réalise des programmes d'initiation et de développement en relation avec le Plan de développement de l'excellence de la FQSC et le Modèle de développement de l'athlète l'ACC.
- 3.1.2 L'entraîneur développe et implante des programmes d'initiation et de développement du cyclisme en milieu scolaire dans la région du Centre ainsi qu'au Centre.
- 3.1.3 L'entraîneur assure le déroulement et la coordination des activités de cyclisme, dont la programmation en vélo, aux camps de jour.
- 3.1.4 L'entraîneur participe et assure le déroulement et la coordination des activités de cyclisme, dont la programmation d'entraînement hivernal en salle pour adulte.
- 3.1.5 L'entraîneur participe à la promotion du Centre et au recrutement des clientèles en cyclisme.
- 3.1.6 L'entraîneur aide à l'organisation de compétitions et d'événements en cyclisme au Centre.
- 3.1.7 L'entraîneur encadre les entraîneurs adjoints pouvant être requis dans la réalisation des programmes de développement de du Centre.

3.2 Gestion d'équipe:

- 3.2.1 Le directeur du Centre convient à l'avance des projets dont l'entraîneur sera impliqué et l'en informe.
- 3.2.2 L'entraîneur fournit les pièces justificatives pour les sommes reçues et dépensées pour chaque projet dont il est responsable.
- 3.2.3 L'entraîneur explique les standards de comportement à tous les participants (athlète, entraîneur adjoint, mécano, masseur ...) au début des projets dont il est responsable.
- 3.2.4 L'entraîneur compile et documente les performances réalisées par les athlètes lors des projets dont il est responsable et les communique au directeur général.

3.3 Divers

- 3.3.1 L'entraîneur sera responsable du bon fonctionnement des équipements cyclistes appartenant au Centre.

4.0 EXIGENCE DU POSTE



Centre national de cyclisme de Bromont

4.1 Formation académique

Diplôme universitaire de premier cycle en éducation physique, activité physique, physiologie de l'exercice, kinésiologie, ou champs de spécialisation apparentée.

Une expérience exceptionnelle pourrait cependant compenser l'absence de diplôme universitaire dans une des spécialités ci-haut mentionnées.

Le candidat doit détenir la certification de niveau 3 en sports cyclistes du Programme national de certification des entraîneurs (spécialité vélo de montagne), reconnu par l'Association canadienne des entraîneurs et l'Association cycliste canadienne. -

4.2 Expérience

- au moins trois (3) années d'expérience à titre d'entraîneur en vélo.
- expérience de travail avec les bénévoles.

4.3 Connaissances particulières

- bonne connaissance de la structure et du milieu du cyclisme au Québec;
- bonne connaissance du français et connaissance usuelle de l'anglais.

4.4 Qualités personnelles

- travaille sous une supervision minimale;
- sens du leadership;
- capacité de structurer et d'organiser son travail;
- sens des responsabilités;
- orienté vers la commercialisation des produits cyclistes;
- sens des relations humaines, des relations publiques;
- disponibilité;
- capacité de travailler en équipe.

Pour postuler ou en apprendre davantage sur notre offre d'emploi, n'hésiter pas à communiquer avec nous aux coordonnées suivantes:

RD@ISEmanagement.ca ou par télécopieur au : 450 534-1563

Seuls les candidats retenus seront contactés.